Quoi de neuf dans l'application mobile en février ?







Ce support a pour objectif de présenter les nouvelles fonctionnalités disponibles en février pour vos clients. Il est mis à jour chaque mois.

Il est destiné à un usage interne et concerne uniquement l'application Particuliers.



Veuillez noter que les mises en ligne des fonctionnalités peuvent être décalées, une information serait alors diffusée.

Légende

SUPPORTS DISPONIBLES

SUPPORTS BIENTÔT DISPONIBLES

SIGNIFICATION ICÔNES























Disponible sur l'application Apple



Disponible sur l'application Android



Disponible sur l'application Huawei



Nouvelles fonctionnalités phares



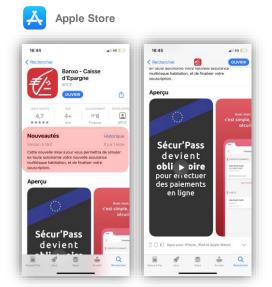
Pour en savoir plus, se référer à l'annexe

Livraison d'une nouvelle version de l'application

10/02/22 10/02/22 10/02/22

En fonction de ses paramétrages, votre client a deux possibilités pour obtenir la nouvelle version de l'application Caisse d'Epargne :

- 1. L'application se met à jour automatiquement
- 2. Il reçoit une invitation à télécharger la nouvelle version sur <u>l'App Store / le Play Store / l'App Gallery</u>







Votre client pourra y retrouver un descriptif de l'application, des visuels illustratifs ainsi qu'une vidéo présentant les nouveautés.

Vidéo disponible uniquement sur l'Apple Store A et le Play Store

Les interstitiels* présentés au mois de février

Pour voir les écrans des interstitiels, se référer à l'annexe

Incitation à activer Sécur'Pass Confirmation de son pays de résidence fiscale Confirmation du pays de résidence fiscale de son enfant Transmission de son avis d'imposition Demande d'autorisation faite au client pour déposer des traceurs (cookies**) afin de recueillir des informations sur son

Pour qui ?

Les clients qui n'ont pas encore activé Sécur'Pass et qui sont éligibles (disposant d'un numéro de téléphone sécurisé renseigné et d'une carte bancaire)

Les clients majeurs présumés résidents fiscaux français qui n'ont pas confirmé leur pays de résidence fiscale via l'EAI***

Les clients majeurs auxquels sont rattachés des clients mineurs

Les clients âgés de plus de 25 ans pour lesquels l'information est manquante

Tous les clients

Fréquence?

À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son avis d'imposition)

Une fois tous les 6 mois

usage de l'application

^{*}Interstitiel: « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

^{**}Cookie: Fichier qui permet d'enregistrer des informations relatives à la navigation du client (page consultée, statistiques...).

^{***}EAI : Échange Automatique d'Informations

Les interstitiels* présentés au mois de février

Pour voir les écrans des interstitiels, se référer à l'annexe



En synthèse, que vont découvrir vos clients en février ?



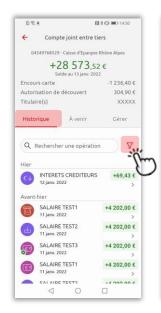
Nouvelles fonctionnalités

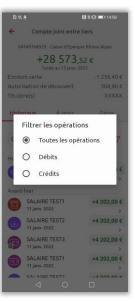
- 1. Comptes : filtrage des opérations au débit ou au crédit
- 2. Comptes : partage facilité du RIB/IBAN sur Android
- 3. Budget: optimisation du calcul
- 4. Crédit renouvelable : message lié à la signature d'une demande d'augmentation du crédit maximum autorisé
- 5. Crédit renouvelable : ouverture d'un questionnaire de satisfaction
- 6. Bourse : sélecteur et comparateur de fonds OPC
- 7. Bourse: enrichissement des informations du portefeuille client

1. Comptes : filtrage des opérations au débit ou au crédit

Depuis la liste des opérations, au niveau de la barre de recherche, votre client a dorénavant la possibilité de filtrer ses opérations (virements, achats carte...) au débit ou au crédit.











Les opérations associées à des versements sur le compte sont maintenant affichées dans un encadré vert afin de permettre à vos clients de les distinguer plus facilement.

2. Comptes : partage facilité du RIB/IBAN sur Android

En plus du téléchargement, les clients utilisateurs d'Android peuvent dorénavant partager leur RIB/IBAN depuis un lecteur de fichier du téléphone (exemple Samsung Notes).













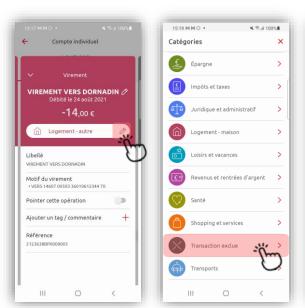
3. Budget*: optimisation du calcul

Votre client peut supprimer certaines opérations dans la présentation mensuelle et annuelle de ses entrées / sorties d'argent en les classant dans la catégorie « Transaction exclue ».

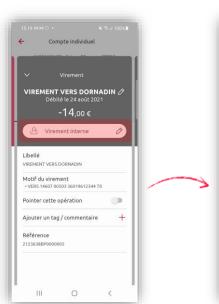




10:53





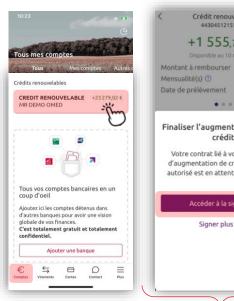


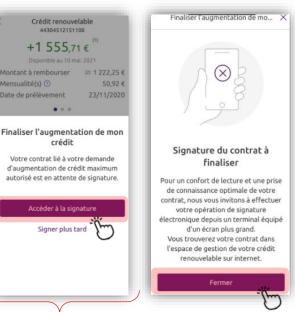


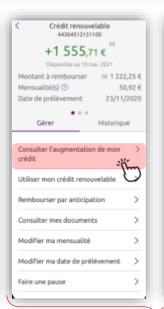
Crédit renouvelable : message lié à la signature d'une demande d'augmentation du crédit maximum autorisé (< à 3000 €)

16/02/22 16/02/22 16/02/22

Le client détenteur d'un crédit renouvelable est invité, depuis son application, à signer électroniquement sa demande d'augmentation du crédit maximum autorisé (initiée par téléphone) sur son espace client web.









Ce message s'affiche à la 1ère connexion. Si le client clique sur « signer plus tard », il accède à la page d'accueil de son crédit renouvelable.

Lorsque le contrat est signé par l'emprunteur (et le co-emprunteur le cas échéant), une page récapitulative s'affiche le temps du délai de financement ou de rétractation (8 ou 14 jours).

5. Crédit renouvelable : ouverture d'un questionnaire de satisfaction





- Après avoir effectué un virement depuis son crédit renouvelable, votre client a la possibilité de donner son avis sur le déroulement du parcours.
- En cliquant sur « Donner mon avis sur ce virement », il est renvoyé vers un formulaire MyFeedBack.







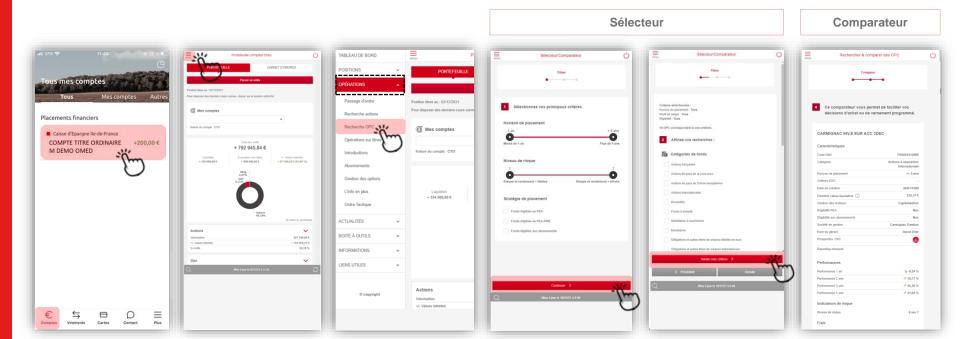




6. Bourse : sélecteur et comparateur de fonds OPC

- > Depuis l'Espace Bourse, un moteur de filtres accompagne votre client pour sélectionner les OPC les plus adaptés à ses critères : horizon de placement, niveau de risque, stratégie de placement...
- Votre client peut également comparer plusieurs OPC entre eux (jusqu'à 3 fonds maximum) afin de pouvoir choisir celui qui correspond le mieux à sa stratégie d'investissement.





Bourse : enrichissement des informations du portefeuille client

- > De nouvelles informations sont intégrées sur la page du portefeuille client :
- Le type de gestion (gestion libre, conseillée ou gérée par un chargé de clientèle)
- La date et l'heure du dernier cours de chaque action du portefeuille
- Si le **compte est nanti** (bloqué ou non)









ANNEXES

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de février (1/3)



Pour qui ? Les clients majeurs présumés résidents fiscaux français qui n'ont pas confirmé leur pays de résidence fiscale via l'EAI***

Fréquence ? À chaque connexion

A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Pour qui ? Les clients qui n'ont pas encore activé Sécur'Pass et qui sont éligibles (disposant d'un numéro de téléphone sécurisé renseigné et d'une carte bancaire active)

Fréquence ? À chaque connexion

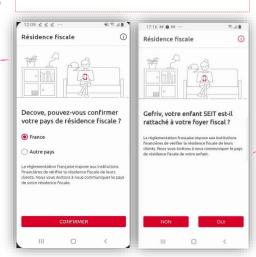
Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Demande d'autorisation faite au client pour déposer des traceurs (cookies**) afin de recueillir des informations sur son usage de l'application. Il s'agit d'un interstitiel **imposé par la CNIL**.

Pour qui ? Tous les clients

Fréquence ? Une fois tous les 6 mois





Confirmation du pays de résidence fiscale

Pour qui ? Les clients âgés de plus de 25 ans pour lesquels l'information est manquante

Fréquence ? À chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son avis d'imposition)

Pour qui ? Les clients majeurs auxquels sont rattachés des clients mineurs

Fréquence ? À chaque connexion

A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel





PLUS TARD

*Interstitiel: « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

**Cookie : Fichier qui permet d'enregistrer des informations relatives à la navigation du client (page consultée, statistiques...).

***EAI: Échange Automatique d'Informations

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de février (2/3)

Messages invitant les clients à confirmer leur adresse e-mail



Pour qui? Les clients dont l'adresse e-mail privée n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus.

Fréquence ? À chaque connexion, après authentification à l'espace client.

A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel



Pour qui? Les clients n'ayant pas déjà renseigné une adresse e-mail privée / professionnelle.

Fréquence ? 1 à 5 fois par mois.

Messages invitant les clients à renseigner leur adresse e-mail



Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de février (3/3)

Messages invitant les clients à confirmer leur numéro de téléphone mobile sécurisé



Pour qui ? Les clients dont le numéro de téléphone mobile sécurisé n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus.

Fréquence ? À chaque connexion, après authentification à l'espace client.

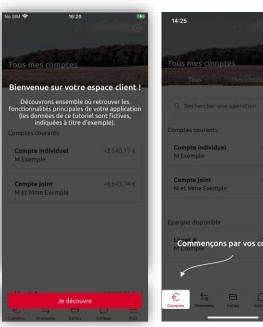


Pas de possibilité de fermer l'interstitiel



Les autres interstitiels* présentés au mois de février (4/4)

Présentation des fonctionnalités de l'appli





Pour qui? Les nouveaux clients.

Fréquence ? Une fois à la première connexion.